

Des questions après l'évacuation d'un immeuble

Depuis samedi, l'immeuble situé n° 7 du quai Ille-et-Rance est condamné en raison de fissures. Les habitants ont dû être relogés en urgence. Une réunion doit se tenir, ce lundi matin.

Pourquoi ? Comment ?

Que s'est-il passé ?

C'est un locataire qui a donné l'alerte samedi, en milieu d'après-midi. Il n'arrivait plus à fermer la fenêtre de sa chambre et a remarqué que le pignon avait bougé. Il a prévenu les pompiers, qui ont tout de suite confirmé que le danger d'éboulement d'une partie du bâtiment, qui présente d'importantes fissures, était réel. Les résidents ont donc été évacués et un périmètre de sécurité a été établi autour de l'immeuble. En début de soirée samedi, au cours d'une réunion entre la Ville, le propriétaire de l'immeuble et le syndic (Foncia), il a été décidé de condamner l'édifice. Douze locataires présents ont été relogés, en urgence, dans un hôtel près de la gare.

Combien de personnes sont concernées ?

L'immeuble fissuré compte sept appartements. Mais son porche est l'unique moyen d'accès à un autre bâtiment, dans la cour, qui compte une vingtaine de studios. Ces logements ont, donc, également été condamnés. Au moment de l'évacuation la majorité des occupants étaient absents. « Il y a beaucoup d'étudiants qui vivent ici », confirme une riveraine. Benoît Careil, conseiller municipal et élu de permanence confirme : « On imagine qu'ils étaient retournés chez eux pour le week-end. » En rentrant, dimanche soir, ils ont découvert un grillage qui empêche l'accès à leur logement et un « arrêté de péril » qui a été pris par la



C'est un locataire qui a donné l'alerte car il n'arrivait plus à fermer ses fenêtres.

PHOTO: C

Ville. Sur celui-ci figure un numéro d'urgence à contacter pour que la Ville puisse leur trouver un logement temporaire.

« On dirait un décor de théâtre, rien n'est symétrique »

Pourquoi l'immeuble a « bougé » ?

« Dans les deux logements au-dessus du porche c'est impressionnant. On dirait un décor de théâtre, rien n'est symétrique. C'est impressionnant à quelle vitesse cela a bougé », décrit Benoît Careil. Selon l'élu, le chantier qui se déroule juste à côté de l'immeuble ne serait pas étranger à la situation. « On imagine que la démolition

du bâtiment qui jouxait le porche a pu fragiliser le mur », estime-t-il. Même s'il précise : « Les habitants nous ont dit qu'ils avaient déjà alerté cet été quand de premières fissures étaient apparues. Ils nous ont dit qu'un expert était venu et avait évalué la dangerosité. »

Et maintenant ?

Une réunion doit se tenir ce lundi matin entre la Ville, le syndic, le propriétaire et l'entreprise qui mène le chantier voisin. « Ce week-end, nous avons géré l'urgence. Lundi, il faudra décider si on consolide le mur fragilisé, s'il est nécessaire de mettre en pause le chantier proche... »,

détaille l'élu.

Ce sera aussi l'occasion de miner des solutions de logement pour les occupants des deux bâtiments. « Accompagnés des policiers municipaux, les habitants ont, par un, venir récupérer leurs affaires », explique le conseiller municipal.

En attendant, un important dispositif de sécurité a été installé autour du bâtiment. Sur 500 mètres, quai Ille-et-Rance, le trottoir n'est plus accessible et la circulation des voitures est réduite à une voie.

Romain LECONTE

Près d'un complexe de luxe en chantier

Le chantier voisin de l'immeuble fissuré est celui du projet Inside, porté par le promoteur Lamotte et dont la première pierre avait été posée le 2 juillet.

Situé à l'entrée du mail François-Mitterrand, il vient remplacer l'ancienne boîte de nuit Le Charleston, fermée depuis 2002. Le nouvel ensemble immobilier haut de gamme et très

haut de gamme, doit être composé de 29 logements, du T2 au T4, répartis dans cinq résidences.

C'est en janvier 2017 que le conseil municipal de Rennes avait autorisé le compromis de vente pour permettre de restructurer cette parcelle au cœur de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Mail.

